

2012

RAPPORT DE GESTION



Sommaire

Préavis n° 02/2013 – rapport de gestion 2012.....	p.	2
Organigramme.....	p.	3
Éditorial de Monsieur Charles Monod, Président du Comité de direction.....	p.	4
Éditorial de Monsieur Eugène Chollet, Commandant de police.....	p.	5
Conseil intercommunal.....	p.	6
Comité de direction.....	p.	7
Comité de direction – résumés des décisions.....	p.	8-10
Localisation des postes.....	p.	11-12
Ressources humaines - mutations du personnel et promotions.....	p.	13-14
Formation – académie - formation continue	p.	15
Objectifs et axes principaux de prévention – information aux citoyens.....	p.	16
Objectifs et axes principaux de prévention – presse – visibilité sur la voie publique.....	p.	17
Objectifs et axes principaux de prévention – actions et campagnes de prévention	p.	18
Objectifs et axes principaux de prévention – bureau prévention des accidents – gestion du trafic.....	p.	19
Activités de police.....	p.	20
Décompte des heures effectuées sur les communes.....	p.	21
Décompte des heures d'intervention.....	p.	22
Police administrative.....	p.	23-24
Office du stationnement – radars.....	p.	25
Office du stationnement – assistants de sécurité publique – bureau du radar.....	p.	26
Office du stationnement – stationnement à prépaiement.....	p.	27
Office du stationnement – statistiques.....	p.	28
Signalisation et marquage.....	p.	29
Événements particuliers et prestations à tiers.....	p.	30-31
Aperçu événementiel.....	p.	32-34
Statistiques générales	p.	35-37
Perspectives d'avenir.....	p.	38

**Préavis n° 02/2013
du Comité de direction
au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c) ;
- du règlement du Conseil d'État du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;
- du règlement du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux du 19 mai 2011 (art. 74)

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2012.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

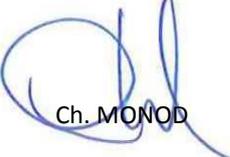
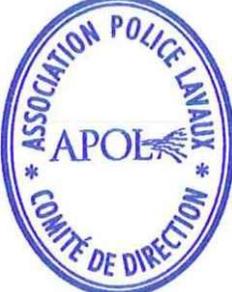
**le Conseil intercommunal de
l'Association Police Lavaux**

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2012,
Vu le rapport de la Commission de gestion,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2012 et d'en donner décharge au Comité de direction.

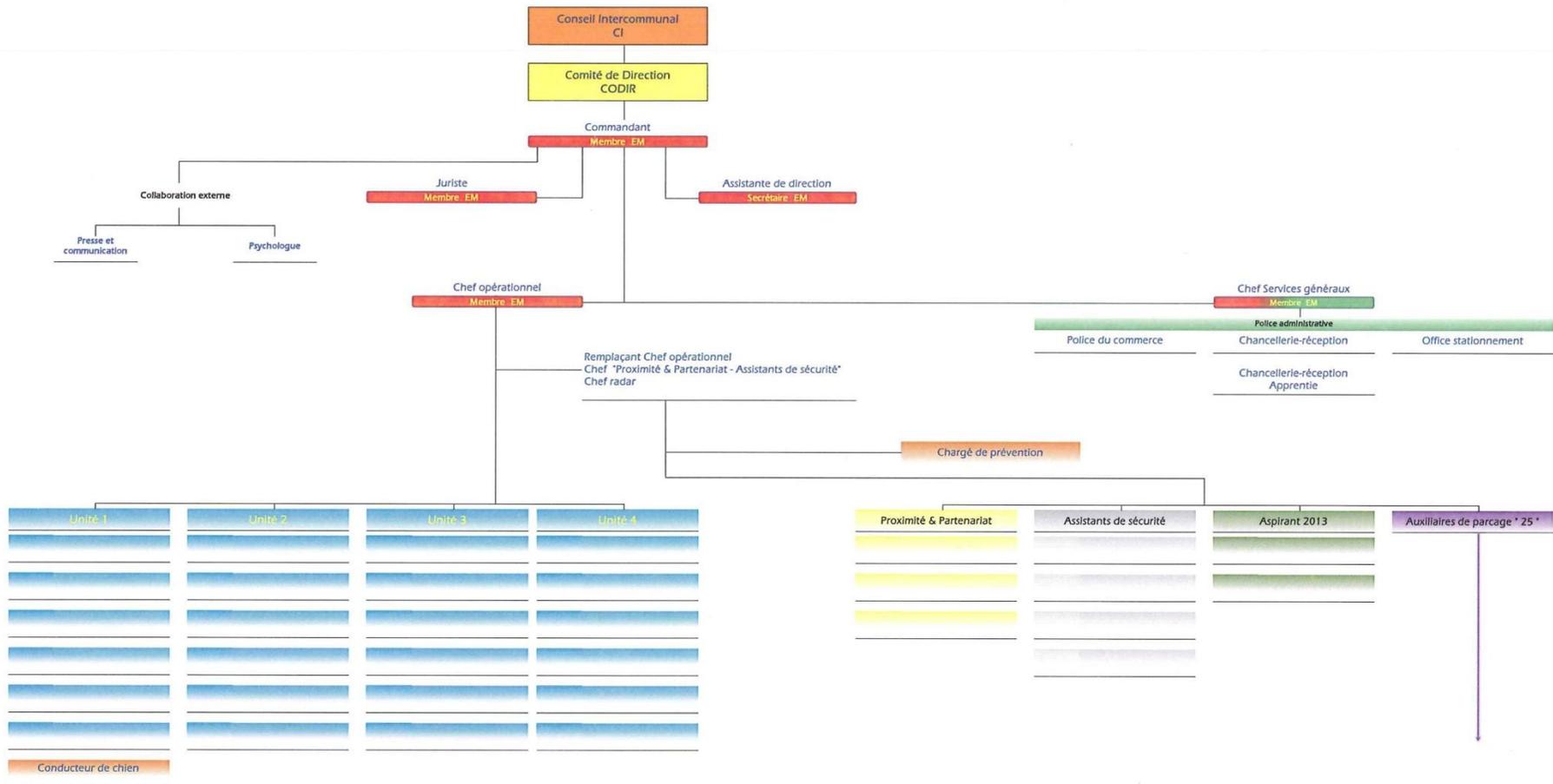
AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

<p>Le Président</p>  <p>Ch. MONOD</p>		<p>Le Secrétaire</p>  <p>E. CHOLLET, Maj.</p>
--	--	--

Organigramme



Organigramme du Corps de police de l'Association Police Lavaux "APOL"



**Éditorial de Monsieur Charles Monod,
Président du Comité de direction**

Une police de proximité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Chers concitoyennes et concitoyens,

Le choix du peuple vaudois s'est porté, en 2009, sur la coexistence de polices régionales et d'une police cantonale. Il s'agissait de poursuivre la mise en place, plus ou moins avancée selon les régions, d'une proximité comprise à deux niveaux : politiquement proche des élus communaux et géographiquement proche de la population.

La relation et la coordination avec la police cantonale (Gendarmerie et Sûreté), la mise en place d'habitudes communes et le développement de relations de confiance réciproque prennent bien sûr un certain temps mais, pour l'essentiel, cela se passe plutôt bien et nous nous en réjouissons. Nos citoyens attendent en effet que règne cette harmonie, meilleure garante de la sécurité qu'ils attendent de leurs autorités, communales et cantonales.

Notre APOL est maintenant formellement constituée, avec son Comité directeur, directement placé sous le Conseil intercommunal, son Commandant et son État-Major, ses différents offices et les unités opérationnelles. Le présent rapport de gestion indique la répartition de nos effectifs et l'ampleur des missions qui leur sont confiées, selon la Loi sur l'Organisation policière Vaudoise de 2011. Les domaines de compétences sont nombreux et les exigences élevées.

Et le financement ? À l'heure du choix, un accord entre l'UCV, l'AdCV et l'État de Vaud organisait le financement de la sécurité sur le sol vaudois. Les communes devant désormais assurer certaines tâches jusqu'alors attribuées à la police cantonale, elles recevraient du Canton l'équivalent de 2 points d'impôt cantonal, charge à elles d'assumer le « socle de base de sécurité », soit approximativement le cahier des charges du 117. Celles qui créaient leur propre police municipale ou faisaient le choix d'adhérer à une police régionale conservaient cet argent et finançaient le complément par l'impôt communal ordinaire. Ce fut le choix de nos communes. Les autres avaient le choix de confier sans autre leur sécurité à la police cantonale et renonçaient ainsi à la ristourne cantonale. Elles pouvaient également, par le biais de « contrats de prestations » acheter, à leurs frais, des services complémentaires assurés par la police cantonale.

Au niveau cantonal, pour que l'État de Vaud réalise une opération financièrement blanche, le solde était estimé à une trentaine de millions financés dans le cadre de la péréquation. Pourtant la facture 2012 présentée par le Canton s'élève à plus de 60 millions, soit une contribution de 1,57 point d'impôt cantonal... qui retourne des communes au Canton ! On est donc assez loin du compte.

Des discussions serrées sont actuellement en cours entre les associations de communes et le Canton pour une nouvelle appréciation des exigences cantonales.

Mais ces discussions dépassent le cadre de l'APOL et sont du ressort de la politique générale de nos communes et de leurs relations avec le Canton. Pour sa part, le Comité Directeur a respecté le budget octroyé par le Conseil intercommunal, dans le cadre qui lui incombe et dont il assume la responsabilité et la maîtrise : le coût de l'APOL et le respect de ses missions. De ce côté donc, il n'y a pas de mauvaise surprise. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce résultat, notamment le CODIR et l'EM de l'APOL.

L'APOL est encore bien jeune pour faire l'objet d'une appréciation formelle et définitive. Le sentiment qui domine pourtant est que la situation donne satisfaction aux citoyennes et aux citoyens de nos communes. Nous avons certes dû gérer quelques boutons d'acné juvénile mais aucun problème majeur. La question sécuritaire est sous contrôle dans nos communes. Le corps régional est maintenant constitué et structuré. Il s'équilibre à satisfaction, trouve ses points d'ancrage et développe sa marque. On sent l'ensemble cohérent ce qui renforce les motivations et l'engagement personnel.

Je vous prie d'agréer mes cordiales salutations.

**Éditorial de Monsieur Eugène Chollet,
Commandant de police**

2012

Transition et finalisation

En préambule, je citerais Léonard de Vinci :

« Ne pas anticiper, c'est déjà gémir »

En parfaite connaissance des objectifs que nous nous étions fixés, nous savions que l'année 2012 serait une période de transition pour l'organisation mais aussi pour l'entier des collaboratrices et collaborateurs. En effet, la nouvelle loi sur l'organisation police vaudoise – LOPV – est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012. Cette nouvelle organisation voulue par les autorités régionales et validée par le peuple en 2010 a nécessité une adaptation de nos effectifs puisque nous avons repris le travail de base de la gendarmerie vaudoise sur les territoires desservis, à l'exception de l'investigation judiciaire.

Ces nouveaux mandats, conjugués avec certaines exigences émises par le Conseil cantonal de sécurité et de la direction opérationnelle, ont nécessité l'agrandissement du poste principal de Lutry par la reprise de trois petits appartements, la création de locaux d'audition ainsi qu'une nouvelle cellule de rétention. En parallèle de ces actions, nous avons engagé, puis intégré au sein de l'entité, une douzaine de nouveaux agents.

Durant cet exercice, nous avons finalisé les améliorations relatives à la réactivité dans certaines situations et optimisé la couverture du terrain, y compris la reprise de la commune de Puidoux à dater du 1^{er} janvier 2012. En effet, les exigences du public sont fortes en matière de sécurité et de lutte contre la délinquance. Par conséquent, notre organisation doit sans relâche prendre en compte, et de la manière la plus concrète possible, ces attentes. Pour concourir à cet ambitieux objectif, nous avons procédé à un renforcement du personnel en uniforme sur les territoires et engagé un policier qui occupe la fonction de chargé de prévention. Il est patent que le développement de conseils de prévention situationnelle au service de la population sera apprécié par cette dernière. L'ensemble de ces actions nous permettra de jouer un rôle essentiel et nous devons être un des intermédiaires privilégiés dans le tissu sociétal et régional de proximité.

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, le policier est un des acteurs premier du service public puisqu'il exerce son travail au cœur de la région. Ainsi, il est nécessaire de recentrer son activité principale au cœur du métier. Il doit aussi pouvoir s'appuyer sur une logique opérationnelle ainsi qu'une meilleure lisibilité de nos actions dans l'opinion publique. Pour ce faire, nous avons besoin du soutien sans faille des différentes autorités, politiques et judiciaires.

En conclusion, je dirais que l'APOL est un mélange réussi de modestie, de professionnalisme et d'ambition.

Bien à vous et bonne lecture.

Conseil intercommunal

Composition

Lutry : 10 membres

- Buche Thierry
- Chappuis Charles
- Clerc Jean-Michel
- Kaiser Erich
- Paschoud Félix
- Paschoud Olivier
- Pilloud Jean-Marc
- Siegrist Thomas
- Silauri Alessandra
- Weber Claude

Bourg-en-Lavaux : 5 membres

- Baumann Patrick
- Crosa Silvio
- Denisart Jean-Luc
- Esseiva Nathalie
- Fonjallaz Louis

Rivaz : 1 membre

- Chappuis Vincent

Chexbres : 3 membres

- Ecuyer Daniel
- Favre Yvan
- **Kolb Bertrand – Président**

Saint-Saphorin : 1 membre

- Eisenhut Daniel

Puidoux : 3 membres

- Chappuis Gérald
- Chevalley Jean-François
- Paley Pierre-André

Secrétaire :

- Madame Eliane Fedrigo



Législature 2011-2016

Séances annuelles

Le Conseil intercommunal de l'association s'est réuni les :

- 26 avril 2012,
- 13 septembre 2012.

Lors de dites séances, il a approuvé les préavis n° :

- 01/2012 Comptes 2011,
- 02/2012 Rapport de gestion 2011,
- 03/2012 Acquisition d'un pistolet radar et d'un programme informatique permettant l'exploitation des données techniques provenant de l'équipement.

Sur invitation du bureau, le Conseil intercommunal s'est rencontré pour un moment de convivialité à l'occasion d'un repas de fin d'année sur la territorialité de Chexbres. Cette manifestation a eu un beau succès.

Comité de direction

Composition

Lutry	: Monod Charles, Président
Bourg-en-Lavaux	: Demierre Jean-Paul, Vice-président
Chexbres	: Chevalley Jean-François
St-Saphorin	: Contardo Mauro
Rivaz	: Monachon Pierre
Puidoux	: Favre Jean-Paul
Secrétaire	: Chollet Eugène, cap.



Résumé des décisions

Le Comité de direction s'est réuni à quinze reprises durant cet exercice. Il a, en outre, assuré sept rencontres de représentation aux niveaux cantonal, communal ou régional.

Nous relatons, ci-dessous, les principales décisions du Comité de direction :

Dates	Discussions et décisions
12 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none">▪ Problématique RH,▪ adaptation des émoluments découlant de l'application des contraventions – défenses publiques et règlement de police,▪ explications et orientation sur information extérieure, état de situation statut du personnel APOL,▪ état de situation localisation du poste de Cully,▪ ouverture au public du poste de Chexbres – définition des heures,▪ réponse / examen des possibilités <i>Intranet</i> police en faveur des membres du CODIR et des secrétaires municipaux,▪ discussion de la démission d'un collaborateur,▪ planification des séances CODIR pour 1^{er} semestre 2012,▪ définition / orientation sur le rapport de gestion 2011,▪ examen du contrat et son annexe relatif à l'accréditation provisoire.
19 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation par le Sgt Bertogliati des appareils afficheurs de vitesse et compteurs de charges,▪ explications par le Sgt Bertogliati des graphiques découlant des compteurs de charges,▪ adoption de la procédure de bouclage des comptes de l'APOL et définition d'un calendrier,▪ présentation et examen d'une offre relative à la prise en charge de la monnaie des parcomètres par la société LOOMIS,▪ présentation d'une éventuelle dispense à l'Association des bénévoles et assimilés sur les différentes territorialités,▪ discussion et exposé de situation sur l'arrivée de 70 réfugiés dans un abri PC de Pully, frontière communale avec Lutry.

- 2 février 2012
- Présentation des aspirant(e)s,
 - assermentation de l'agt Frédéric Mischler et de l'agt Mauricio Toffel,
 - explications des équipements de la nouvelle voiture de police,
 - gestion des manifestations de Bourg-en-Lavaux,
 - Lavaux-UP,
 - validation des dispositifs de congé accordés au personnel de l'APOL – reprise des conditions de la Commune de Lutry,
 - explications et propositions de collaboration du dispositif *Allpark*,
 - validation d'une note au CODIR traitant de la relation du DRH et du Comité de direction,
 - validation d'un courrier émanant du Service des finances inhérent au contrôle annuel des comptes par une fiduciaire agréée,
 - reprise de la discussion sur des facilités de parcage accordées à l'Association des bénévoles vaudois idem Police Riviera et Police Est Lausannois,
 - état de situation des engagements,
 - démission du concierge – engagement d'un nouveau collaborateur,
 - orientation mutations du personnel.
- 16 février 2012
- Revendications relatives aux inconvénients de service et divers,
 - état de situation quant au report d'ouverture du poste de police de Chexbres (dégâts d'eau),
 - plantons nécessaires pour manifestations (SCP),
 - congés accordés au personnel.
- 8 mars 2012
- Examen des comptes APOL 2011,
 - examen du rapport de gestion 2011,
 - décisions sur engagement de candidats,
 - indications sur démission d'un collaborateur,
 - validation du mini préavis radar.
- 22 mars 2012
- Assermentation (Mme Berthoud – Lt Ducret – Sgtn Morier – Agt Jossevel, Cpl Mermet),
 - commission du personnel – tableau comparatif,
 - état de situation du poste de Chexbres,
 - décision sur futurs aménagements du poste A de Lutry + visite de l'appartement du 1^{er} étage,
 - raid Aventure 2012,
 - réponse du Cdt Antenen sur l'article 12 LOPV,
 - informations générales sur les futurs assistants de sécurité publique,
 - organisation et fixation de date du concours interne tir autorité – police,
 - information sur les statistiques cambriolages,
 - équipement tente APOL,
 - engagement au 15 mai 2012 du cpl Troyon,
 - requête de l'appointé Toffel pour devenir conducteur de chiens de police,
 - requête centrale d'engagement police cantonale,
 - état de situation du Lavaux-Up.

- 12 avril 2012
- Information de la nouvelle base légale traitant des archives,
 - proposition de tarification identique de certains montants pour les commissions de police,
 - préavis radar,
 - proposition d'aménagement de deux appartements supplémentaires poste par poste – travaux à exécuter,
 - validation du dispositif « Portes ouvertes » de Chexbres,
 - désignation de quatre représentants à la Caisse intercommunale de pension – deux représentants employeur – deux représentants personnel,
 - engagement d'une concierge pour le poste de Chexbres.
- 26 avril 2012
- Présentation du tableau comparatif conformément à la requête des agents,
 - tableau comparatif à la suite de l'appel d'offres pour assurances APOL,
 - examen de la note municipale pour l'exécution des travaux d'aménagement de deux étages du bâtiment route de Lavaux 216,
 - examen de la lettre municipale adressée à la Municipalité de Lutry.
- 31 mai 2012
- Accueil de Monsieur Mauro Contardo – Conseiller municipal de St-Saphorin,
 - démissions de trois collaborateurs,
 - examen des projections du budget 2012 au poste « Personnel »,
 - engagement de deux collaborateurs à la suite de l'audition du 24 mai 2012,
 - prise de décision à la suite des revendications de la commission du personnel ; retour de l'analyse du CODIR,
 - validation de la convention radar,
 - validation de la planification des dates pour le CI en vue de l'adoption du budget 2013,
 - réflexion à conduire auprès des Municipalités sur les sites où elles entendent exécuter des contrôles radar durant le second semestre,
 - retour de la rencontre Président du CODIR – Commandant avec le Préfet,
 - inscription de l'agent Mischler aux cours de formation pour l'obtention du brevet fédéral de policier,
 - informations sur courriers secrétariat – CODIR / validation du prêt de Fr.250'000.—de la commune de Lutry / commande radar / commande programme radar,
 - état de situation sur l'évolution de la délinquance locale et régionale.
- 12 juillet 2012
- État de situation du personnel,
 - intervention du DRH, M. Denys Galley,
 - examen du budget APOL 2013,
 - discussion sur un projet de règlement « Taxes et émoluments ».
- 19 juillet 2012
- Adoption du préavis n° 04/2012 – Budget APOL 2013,
 - examen de l'ordre de service n° 4-2012 « Conduite d'une personne dans un établissement hospitalier par la contrainte – Mandats du Préfet »,
 - examen de l'ordre de service n° 5-2012 « Traitement des objets à destination de l'identité judiciaire »,
 - Divers :
 - tir autorités,
 - augmentation des cambriolages,
 - gitans à Puidoux,
 - squatters de Cully,
 - lettre du Sgt Vincenzo Camilleri,
 - radar.

- 13 septembre 2012
- Séance du CI – présence de la presse,
 - débriefing de la rencontre avec la Commission de gestion des finances APOL,
 - état de situation du personnel – départs – recrutements – Académie – apprenti de commerce – rapports du Lt Ducret,
 - collaboration avec les voiries lors de manifestations,
 - mise en place d'une Commission du personnel avec un syndicaliste professionnel – explication de la situation actuelle.
- 8 novembre 2012
- Assermentation de 14 policiers : Adjudant Philippe Rumo - Sergent-major Olivier Rod - Sergent-major Kitim Souane - Sergent Romain Schlageter - Sergent Ivo Gerosa - Sergent Laurent Kaledjian - Caporal Cédric Jaques - Caporal Jérémie Troyon - Caporal Cédric Caetano - Caporal Sébastien Drode - Appointé Georges Paraskevopoulos - Agent Michel Novello - Agent Yves Bucher - Agent Alexandre Schmoutz,
 - débriefing de l'audit avec Monsieur Magnenat.
- 22 novembre 2012
- Débriefing verbal de la rencontre avec M. Magnenat,
 - présentation de l'état sécuritaire sur le secteur Est cantonal par le Commissaire Alain Rossier,
 - validation des correctifs de l'organigramme découlant de l'audit.
- 5 décembre 2012
- Débriefing verbal de la rencontre avec le personnel,
 - cours de formation sur la gestion des situations difficiles et conflictuelles,
 - examen du nouveau cahier des charges du Lt Schmidt,
 - acquisition d'un véhicule pour le chargé de prévention et les ASP,
 - lecture de l'ordre de service relatif à l'usage de l'arme,
 - lecture de l'ordre de service relatif aux courses urgentes,
 - détermination sur une date du rapport de police 2012,
 - détermination d'un calendrier pour le rapport de gestion.



Le Comité de direction siège le jeudi en fin de journée au poste de police de Lutry.

Localisation des postes

Nous disposons d'un poste principal à Lutry ouvert 24/24 ainsi que d'un poste secondaire à Chexbres desservi en journée par les personnels actifs sur le secteur Est. L'APOL dispose également d'un bureau de police sur la territorialité de Bourg-en-Lavaux desservi en fonction des nécessités.

Poste A de Lutry



Poste B de Chexbres



Poste C de Cully



Poste A de Lutry

Extension des locaux du poste principal

Le Conseil cantonal de sécurité et la direction opérationnelle, dans le cadre de la LOPV ont exigé que notre organisation dispose de deux locaux d'audition, d'un local LAVI (Loi sur l'aide aux victimes d'infractions) ainsi que d'une cellule de rétention supplémentaire pour l'obtention de l'accréditation définitive.

Cette situation, nouvelle pour le Comité de direction, conjuguée avec une augmentation des effectifs policiers, a nécessité moult démarches auprès de la Municipalité de Lutry afin que nous puissions louer les trois petits appartements du bâtiment de la route de Lavaux 216. Nous relevons ici l'approche constructive de l'autorité exécutive lutryenne qui a pris toutes les démarches utiles auprès des locataires permettant un relogement de ceux-ci et une mise à disposition en début d'année de ces trois appartements.

Ainsi, au terme de légers travaux de transformation, l'occupation est comme telle :

- 1^{er} étage Commandant, juriste, secrétaire du Commandant et local LAVI,
- 2^{ème} étage chef des Services généraux, responsable police du commerce et vestiaires des policiers,
- 3^{ème} étage vestiaires pour partenariat et proximité et assistants de sécurité, vestiaires état-major,

Le déménagement d'environ 150 m³ est intervenu au mois de juillet 2012. Cette réorganisation donne entière satisfaction aux collaboratrices et collaborateurs de l'entité. D'autre part, les espaces libérés au rez-de-chaussée du bâtiment ont permis la création de deux locaux d'audition.

Les aménagements de la cellule supplémentaire ainsi que du local LAVI sont planifiés pour le 1^{er} semestre 2013.



Déménagement juillet 2012

Ressources humaines Mutations du personnel et promotions

La gestion des ressources humaines est assurée par le Comité de direction, le Commandant de police et le responsable du personnel de la commune de Lutry, conformément à un protocole définissant la répartition des activités.

L'exercice 2012 a généré une mutation du personnel policier particulièrement importante. Cette situation a découlé de la mise en œuvre, au 1^{er} janvier, de la nouvelle organisation policière vaudoise (LOPV). En effet, de nombreux corps ont été contraints d'augmenter leurs effectifs pour répondre à l'exécution des nouvelles missions engendrées par cette législation.

Ainsi, notre organisation a recensé 10 départs de policiers. Ceux-ci ont rejoint d'autres entités pour des raisons d'opportunité promotionnelle, de rapprochement de leur lieu de domicile, de changement d'orientation professionnelle, voire une attractivité salariale différente.

Au total, nous avons recensé 21 mouvements de collaborateurs. L'Association Police Lavaux a bien évidemment dû également augmenter ses effectifs, raison pour laquelle nous recensons un nombre d'engagements supérieur à celui des départs.

Le Comité de direction et le Commandant, interpellés par cette situation particulière, ont décidé de conduire deux audits afin de déterminer, cas échéant, une problématique non recensée, une carence organisationnelle ou un manque d'attractivité de l'organisation. Ces mandats ont été confiés à deux entreprises spécialisées. L'une d'elle a été exécutée par un questionnaire mis en ligne sur internet, dispositif totalement anonyme tendant à déterminer notamment l'indice de satisfaction et d'identification à l'entreprise. Le second mandat a été confié à un spécialiste qui a conduit des entretiens individuels d'une trentaine de minutes avec garantie d'anonymat. Les rapports de synthèse émis par ces organismes étaient concordants. Pour l'essentiel, il est ressorti une différenciation notable en matière de rétribution d'inconvénients de service, une approche non judicieuse d'un membre de l'état-major avec une partie des collaboratrices et collaborateurs, un manque de personnel avéré qui a nécessité moult suppressions de congés, une attractivité moindre du statut du personnel en comparaison avec d'autres organisations. Il a été également relevé par les auditeurs que l'Association Police Lavaux était une jeune entreprise et que certaines structures étaient en voie d'achèvement.

Nous relaterons que la Commission du personnel, avec l'aval d'une majorité des employés, a décidé de recourir à un syndicaliste professionnel afin de l'accompagner dans différentes requêtes d'adaptation du statut du personnel qu'elle présentera au Comité de direction durant le 1^{er} semestre 2013.

Nous préciserons qu'au terme de cet exercice nos effectifs sont complets, ce qui nous permettra de conduire sereinement toutes les démarches en vue de l'accréditation définitive de l'organisation qui devrait intervenir au quatrième trimestre 2013.

En parallèle à cette situation, le Comité de direction a décidé de poursuivre ses efforts de formation en inscrivant deux nouveaux aspirants à l'Académie de police pour l'école 2013-2014.

Comme mentionné plus avant, le Comité de direction a été soucieux d'adapter son organigramme en comparaison des autres organisations policières communales. Ainsi, il a décidé des promotions, ci-après, avec effet au 1^{er} janvier 2013 :

- **Major**, le Capitaine Eugène Chollet,
 - **Sergent-major**, chef d'unité, le Sergent Romain Schlageter,
 - **Sergent-major**, chef d'unité, le Sergent Vincenzo Camilleri,
 - **Sergent**, remplaçant de chef d'unité, le caporal Cédric Jaques,
 - **Sergent**, remplaçant de chef d'unité, le caporal Jérémie Troyon,
 - **Sergent**, remplaçant de chef d'unité, le caporal Sébastien Drode,
 - **Caporal**, l'appointé Georges Paraskevopoulos,
 - **Sergent ASP**, le caporal ASP Patrick Belin,
-
- **Assistante de direction**, Madame Anne Charrière, 1^{ère} secrétaire B,
 - **Secrétaire A**, Madame Sylvie Morier, secrétaire-réceptionniste.



Promotions et remise de primes du 18 décembre 2012 au caveau Mafli à Lutry

Formation

Académie



Aspirants 2012

- Laure Wuillamoz
- Sarah Glaus
- Benoît Toffel
- Bertrand Schaller

Formateurs actifs à l'Académie

- Lieutenant Stéphane Ducret
- Adjudant Philippe Rumo
- Sergent Vincenzo Camilleri

Policiers recruteurs

- Lieutenant Stéphane Ducret
- Adjudant Claude Zweiacker

Formation continue

Policiers

L'ensemble des policiers a suivi, en début d'année, des cours complémentaires externes, respectivement des cours de mise à niveau en matière de constats divers, violences domestiques, sauvegardes des preuves et traces. Cela a représenté, pour nos personnels, 1'764 heures.

Quatre policiers ont suivi une formation spécifique leur permettant d'effectuer des contrôles radar répressifs au moyen de tous types d'équipement. Ceux-ci disposent d'une accréditation cantonale les autorisant à pratiquer cette activité spécifique.

A l'interne, nous avons poursuivi la formation continue en matière de techniques de défense, tir, interventions en milieux sensibles. Cela a représenté, pour nos personnels, 260 heures.

Personnel civil

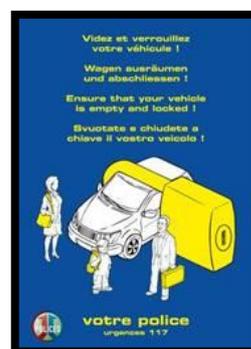
Notre apprentie poursuit sa formation spécifique à l'École professionnelle commerciale de Lausanne, à raison de deux journées par semaine. Nous avons également procédé à la formation de deux collaboratrices en matière d'exploitation du programme de gestion des répressions radar. De plus, nos collaboratrices ont suivi des formations spécifiques d'une durée individuelle de trois jours au Centre d'enseignement professionnel (CEP).

Objectifs et axes principaux de prévention

La prévention fait partie intégrante de l'activité quotidienne de nos collaborateurs. Elle est essentielle à la conduite d'actions de proximité, de partenariat avec les habitants, commerçants, vie sociétale et visiteurs. Elle se décrit en six axes majeurs :

- L'information ciblée destinée aux citoyens,
- l'information faite par voie de presse,
- la visibilité sur la voie publique,
- la prévention routière,
- l'instruction routière en milieu scolaire,
- le bureau de prévention des accidents.

Information aux citoyens



Lutry

- Plage
- Marché hebdomadaire
- Centre commercial des *Moulins*
- Station-service



Marché hebdomadaire de Lutry



Centre commercial des « Moulins » à Lutry

Bourg-en-Lavaux

- Centre Coop
- Marché de Cully
- Cully Jazz Festival

Chexbres

- Centre Coop
- Piscine

Puidoux

- Centre commercial

Presse

Le préposé au BPA (Bureau de Prévention des Accidents) a affiché aux piliers publics communaux et inséré dans la presse communale certains conseils de prévention dont :

- De 100 à 0 en 5 secondes
- Dégager démarrer
- Prévention contre les cambriolages
- Videz et verrouillez votre véhicule



Visibilité sur la voie publique

Durant cet exercice, notre chargé de prévention ainsi que nos agents ont conduit régulièrement des actions ponctuelles sur la voie publique, dans des centres commerciaux, en périphérie des établissements scolaires. Ces démarches se déclinent sur deux axes :

▪ Visibilité en rue

La volonté du Comité de direction et du Commandant est de maintenir une visibilité des forces de l'ordre sur le domaine public. Cette démarche est impérative pour occuper l'espace, accroître le contact avec l'administré, dissuader les auteurs potentiels d'infractions et d'effractions diverses, rassurer le citoyen, lui apporter toute aide qu'il est en droit d'attendre dans des situations particulières et, finalement, renseigner les visiteurs.



▪ Actions ponctuelles

L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du tissu sécuritaire vaudois. À cet effet, elle dispose de renseignements privilégiés et doit conduire nombre d'actions préventives ou répressives décidées par la Direction opérationnelle cantonale. Les actions conduites par les policiers de notre organisation peuvent être diverses et variées selon la cartographie de la délinquance, surveillances cambriolages, contrôles de circulation à caractère judiciaire, visibilité à proximité d'établissements bancaires, des bancomats, des bijouteries, des stations-services, ou contrôles dans des zones industrielles ou quartiers résidentielles.



Actions et campagnes de prévention routière 2012

Le chargé de prévention a, durant l'année 2012, procédé au renouvellement des affiches préventives figurant aux endroits stratégiques sur certains grands axes de circulation et dans les environnements des bâtiments scolaires.

Sièges d'enfants 2012 – Videz et verrouillez votre véhicule ! – Ne laissez pas vos biens sans surveillance – Stop avant le choc – Par chance, le barman m'en a empêché – Par chance, ils m'ont caché les clés – Par chance, ma copine a appelé un taxi – Ne laissez pas vos valeurs sans surveillance – Prévention contre les cambriolages.



Prévention en milieu scolaire



L'instructeur de prévention routière a dispensé 78 heures de formation aux enfants dans les classes enfantines de Lutry, Bourg-en-Lavaux, Chexbres et Puidoux.

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les policiers et assistants de sécurité publique assurent au quotidien une visibilité en périphérie et dans les établissements scolaires, au moment des heures d'arrivée et de départ des enfants, à proximité des traversées piétonnières, garderies, etc.



Des actions spécifiques sont également conduites auprès des parents d'élèves qui, malheureusement, n'ont pas toujours le juste comportement, que ce soit sur le domaine public ou sur les voies d'accès privatives des bâtiments scolaires.

Campagne de prévention - décompte des heures par commune

	Police-secours	Référents	Totaux
Lutry	308:00	334:00	642:00
Chexbres	54:00	68:00	122:00
Puidoux	83:00	45:00	128:00
Rivaz	17:00	13:00	30:00
St-Saphorin	14:00	15:00	29:00
	125:45	135:45	261:30
Bourg-en-Lavaux	<i>Cully</i>	32:30	47:45
	<i>Epesses</i>	12:45	15:00
	<i>Grandvaux</i>	46:00	56:00
	<i>Rieux</i>	9:30	2:00
	<i>Villette</i>	25:00	15:00
TOTAUX	601:45	610:45	1212:30

Bureau de prévention des accidents

Notre organisation dispose, par l'intermédiaire du chargé de prévention, d'un collaborateur agréé par le Bureau de prévention suisse des accidents qui peut être sollicité pour des conseils auprès des privés, qui conduit certaines vérifications sur les aires de jeux des parcs publics. Il sensibilise également les différents services des administrations communales sur des situations qui ne correspondent pas à certaines normes.

Ce même collaborateur s'occupe aussi des campagnes d'affichage sur les piliers publics des différentes communes ainsi que sur les panneaux de prévention positionnés sur les chaussées à grand trafic.



Gestion du trafic

Notre organisation dispose d'équipements techniques permettant de conduire des analyses de charges et trafic sur les diverses chaussées composant notre territorialité.

Ces documents sont une source d'information précieuse pour les municipalités et leurs services techniques.

Nos équipements permettent également aux collectivités de réduire les frais de gestion des différentes études de circulation, stationnement et trafic puisque ces données sont reconnues par les bureaux spécialisés.



Appareil de comptage de charges et trafic

Activités de police

L'Association de Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif sécuritaire vaudois, en application de la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise. Notre organisation dispose d'une accréditation provisoire des services étatiques. L'accréditation définitive interviendra en fin d'année 2013.

Conformément à la nouvelle législation, nos collaborateurs ont repris de nouvelles missions, dites du travail de base de la gendarmerie vaudoise, sans les investigations sur la territorialité des communes membres.

Ainsi, à dater du 1^{er} janvier 2012, les agentes et agents effectuent, les missions ci-après :

- Constats d'accidents sans blessés,
- constats d'accidents avec blessés,
- auditions selon schémas définis,
- plaintes pénales :
 - vols avec effraction,
 - tentative de vol avec effraction,
 - etc.
- infractions à la *Lstups*,
- infractions pénales au niveau de la LCR
 - ivresses au volant,
 - conduites sous stupéfiants,
 - conduites sans permis,
 - défauts RC,
 - vols d'usage,
 - contrôles répressifs radar,
 - etc.,
- violences conjugales,
- notifications judiciaires ou administratives,
- exécution des mandats d'amener ou arrêt.



Accident

Ce nouveau mandat impose notamment que nous disposions en permanence d'un policier pour desservir le poste principal – A Lutry – ainsi que de deux patrouilles pour garantir les interventions réactives et proactives sur les différentes communes.



La loi sur l'organisation policière vaudoise a permis de supprimer moult doublons entre les forces cantonales et communales ; elle permet aussi le renfort spontané dans de nombreuses actions au quotidien. Ainsi, une patrouille de notre organisation peut être appelée à conduire une intervention sur une commune hors de son territoire ou être impliquée dans une action planifiée au niveau cantonal. Dans ce type de situation, en cas de carence de disponibilité d'une patrouille sur un territoire spécifique, l'intervention est conduite par le personnel de la police cantonale, respectivement de la gendarmerie.

Décomptes des heures effectuées sur les communes en 2012



		Bourg-en-Lavaux							Total B-E-L	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	Totaux	Total par mois
		Lutry	Cully	Grandvaux	Villette	Epresses	Rieux								
Janvier	PS	1311:30	79:00	91:30	51:45	42:00	45:30	309:45	89:00	127:45	46:45	54:00	1938:45	3189:45	
	PROX - ASP	844:30	122:00	66:30	26:15	20:30	24:45	260:00	62:30	53:30	12:45	17:45	1251:00		
Février	PS	1848:00	108:30	91:45	51:00	46:45	41:30	339:30	133:15	178:15	52:00	54:15	2605:15	3837:45	
	PROX - ASP	784:00	125:30	75:00	25:15	26:15	24:45	276:45	81:30	49:15	11:45	29:15	1232:30		
Mars	PS	1831:00	91:30	91:00	49:00	48:00	53:00	332:30	76:00	175:00	47:00	51:00	2512:30	3565:15	
	PROX - ASP	616:15	145:00	62:00	25:15	24:30	22:15	279:00	97:30	25:45	12:30	21:45	1052:45		
Avril	PS	1256:30	501:15	91:45	48:00	49:45	46:30	737:15	89:15	161:15	47:30	46:00	2337:45	3249:00	
	PROX - ASP	456:00	149:15	50:30	19:15	21:15	20:00	260:15	124:30	38:15	13:30	18:45	911:15		
Mai	PS	1809:30	116:15	133:00	49:45	51:00	45:00	395:00	122:15	203:00	52:15	60:00	2642:00	3773:15	
	PROX - ASP	574:30	164:30	62:00	21:00	42:00	24:45	314:15	136:45	64:45	20:45	20:15	1131:15		
Juin	PS	1716:30	121:30	89:30	70:15	57:45	57:45	396:45	106:30	155:45	60:30	61:15	2497:15	3371:00	
	PROX - ASP	428:45	145:30	53:00	19:30	26:00	19:45	263:45	100:15	46:30	18:45	15:45	873:45		
Juillet	PS	1597:15	138:15	125:45	52:45	64:45	59:00	440:30	178:45	213:30	59:00	59:30	2548:30	3478:00	
	PROX - ASP	533:15	125:30	62:45	25:30	22:45	22:15	258:45	76:00	28:45	16:15	16:30	929:30		
Août	PS	1942:30	123:45	85:00	57:30	47:30	49:00	362:45	115:15	170:30	51:30	60:15	2702:45	3733:00	
	PROX - ASP	651:30	105:45	50:30	20:00	20:15	19:00	215:30	90:45	31:15	15:15	26:00	1030:15		
Septembre	PS	1428:45	104:45	81:00	57:45	59:30	73:45	376:45	105:15	152:45	52:15	58:30	2174:15	3261:00	
	PROX - ASP	719:15	100:00	61:45	20:30	20:30	21:30	224:15	89:30	28:30	11:30	13:45	1086:45		
Octobre	PS	1175:15	92:30	86:30	63:30	82:30	43:00	368:00	127:15	180:30	55:30	57:30	1964:00	2918:15	
	PROX - ASP	501:45	163:45	55:00	25:15	26:45	21:00	291:45	92:45	28:30	15:45	23:45	954:15		
Novembre	PS	1498:30	145:45	100:15	76:00	73:15	49:00	444:15	171:15	186:30	64:00	58:00	2422:30	3509:15	
	PROX - ASP	619:00	151:00	62:00	32:00	20:00	22:00	287:00	100:00	38:00	16:30	26:15	1086:45		
Décembre	PS	1650:45	164:00	122:15	69:30	76:00	53:45	485:30	160:45	216:30	60:45	71:30	2645:45	3537:15	
	PROX - ASP	477:00	125:00	53:15	21:30	22:30	20:45	243:00	109:45	29:30	11:00	21:15	891:30		
TOTAUX	PS	19066:00	1787:00	1189:15	696:45	698:45	616:45		1474:45	2121:15	649:00	691:45			
	PROX - ASP	7205:45	1622:45	714:15	281:15	293:15	262:45		1161:45	462:30	176:15	251:00			
		26271:45	3409:45	1903:30	978:00	992:00	879:30		2636:30	2583:45	825:15	942:45			
								TOTAUX	PS	4988:30			28991:15		
									PROX - ASP	3174:15			12431:30		
								Total B-E-L		8162:45			Total ensemble des communes	41422:45	

Décomptes des heures d'interventions en 2012



		Lutry	Bourg-en-Lavaux					Total B-E-L	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	Interventions	
			Cully	Grandvaux	Villette	Epesses	Riex							
Janvier	PS	110:30	9:00	8:30	5:30	-	1:00	24:00	7:30	24:00	3:45	0:45	170:30	
	PROX - ASP	12:30	1:00	1:30	1:00	-	1:45	5:15	4:00	2:00	0:45	0:45	25:15	
Février	PS	180:45	24:30	11:45	3:00	3:30	-	42:45	28:45	15:00	8:30	7:30	283:15	
	PROX - ASP	5:30	3:00	-	-	0:30	-	3:30	-	4:45	-	2:45	16:30	
Mars	PS	162:15	9:00	10:30	4:00	3:30	8:30	35:30	4:30	35:15	1:00	-	238:30	
	PROX - ASP	4:45	3:45	1:00	0:15	1:15	0:15	6:30	-	0:15	-	0:15	11:45	
Avril	PS	141:15	23:00	11:00	3:30	3:30	1:00	42:00	10:45	33:30	-	-	227:30	
	PROX - ASP	3:30	1:30	-	-	-	-	1:30	2:15	2:15	-	-	9:30	
Mai	PS	132:00	14:00	38:15	4:30	3:30	-	60:15	13:45	47:00	1:00	9:00	263:00	
	PROX - ASP	6:30	3:15	-	-	-	-	3:15	4:45	4:00	-	-	18:30	
Juin	PS	169:15	34:45	13:15	20:45	6:30	14:30	89:45	17:30	35:30	13:30	4:00	329:30	
	PROX - ASP	0:45	-	-	-	1:00	-	1:00	4:00	5:15	-	-	11:00	
Juillet	PS	247:30	28:00	41:45	1:00	10:30	4:45	86:00	67:00	73:30	7:00	8:00	489:00	
	PROX - ASP	9:30	1:15	0:45	-	-	0:45	2:45	1:15	3:30	1:30	-	18:30	
Août	PS	258:45	17:00	20:45	7:30	1:00	4:30	50:45	15:30	47:15	4:15	3:30	380:00	
	PROX - ASP	4:30	1:00	-	-	-	-	1:00	0:45	0:15	-	-	6:30	
Septembre	PS	162:45	15:45	19:30	11:00	11:45	23:45	81:45	6:00	27:15	4:30	8:30	290:45	
	PROX - ASP	26:30	1:30	1:00	-	-	-	2:30	6:30	-	1:00	-	36:30	
Octobre	PS	130:45	20:00	17:30	8:30	14:30	1:00	61:30	20:45	27:30	8:00	9:00	257:30	
	PROX - ASP	6:45	6:15	1:15	-	-	-	7:30	0:45	0:45	-	3:45	19:30	
Novembre	PS	126:15	28:45	28:00	6:15	4:00	4:30	71:30	51:45	24:45	6:30	5:30	286:15	
	PROX - ASP	2:15	2:30	-	1:00	-	-	3:30	-	0:30	-	-	6:15	
Décembre	PS	169:00	26:00	24:45	5:00	5:30	-	61:15	18:15	27:45	2:00	10:00	288:15	
	PROX - ASP	9:15	1:45	-	-	-	-	1:45	1:45	-	-	-	12:45	
TOTAUX	PS	1991:00	249:45	245:30	80:30	67:45	63:30		262:00	418:15	60:00	65:45		
	PROX - ASP	92:15	26:45	5:30	2:15	2:45	2:45		26:00	23:30	3:15	7:30		
		2083:15	276:30	251:00	82:45	70:30	66:15		288:00	441:45	63:15	73:15		
								TOTAUX	PS	707:00			TOTAUX	3504:00
									PROX - ASP	40:00				192:30
								Total B-E-L	747:00			Total ensemble des communes	3696:30	

Police administrative

Le personnel civil de notre organisation a la responsabilité de la gestion de la police administrative de la commune de Lutry et, depuis le 1^{er} mars 2012, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux a aussi confié ce mandat à l'association.

Le travail est majoritairement réalisé par la responsable de la police du commerce (poste à 60 %). Elle est aidée dans cette mission par le chef des services généraux.

Les mandats se déclinent dans les activités spécifiques ci-dessous :

- Contrôles dans les établissements publics,
- délivrance de permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place,
- délivrance d'autorisations de lotos,
- délivrance d'autorisations de tombolas,
- délivrance d'autorisations collectes,
- délivrance d'autorisations ventes d'or,
- délivrance d'autorisations pour commerces itinérants,
- délivrance d'autorisations pour manifestations, marchés, brocantes,
- délivrance d'autorisations pour appareils automatiques à prépaiement,
- délivrance des patentes de ventes de tabac,
- contrôles des prix,
- contrôles de la provenance des marchandises dans les commerces,
- délivrance d'autorisation pour poses de banderoles publicitaires,
- préparation de dossiers pour la délivrance de licences établissements publics,
- rédaction de courriers municipaux pour autorisations de manifestations,
- inscriptions et radiations au registre communal des entreprises,
- gestion globale du calendrier des manifestations sur les communes partenaires.

Nous relèverons que les contacts entrepris avec les principaux loueurs de salles sur les différentes communes ont permis de mettre à niveau un certain nombre de procédures. Celles-ci consistent également à l'engagement d'auxiliaires de circulation et de stationnement sur certaines communes à l'occasion de manifestations particulières ou de cumuls de manifestations dans une localité spécifique.

La résultante de cette démarche atteste que les autorités exécutives et les partenaires sont satisfaits de la collaboration.

Les démarches entreprises par le Commandant de police ont permis l'obtention d'une délégation générale de compétences au profit de notre organisation pour la gestion du stationnement sur certaines chaussées, y compris sur les routes cantonales. À cet effet, les conditions cadres d'utilisation accrue des chaussées à des fins de stationnement sont clairement définies par les services étatiques. Notre organisation peut ainsi compter sur le soutien actif d'une dizaine d'auxiliaires, sur une société spécialisée ainsi que sur des entreprises sécuritaires privées. Nous tenons, par la présente, à remercier ces partenaires de leur précieuse collaboration et de leur disponibilité avérée.



D'entente avec les Municipalités, notre service administratif engage ces personnels temporaires ; l'organisation les rétribue et adresse une facture spécifique aux administrations communales. Ainsi, l'autonomie communale est préservée, l'autorité exécutive décidant si elle veut refacturer ces prestations à tiers.

Au total, l'APOL s'est occupée de 1'381 manifestations durant cet exercice.

Engagement des auxiliaires pour les manifestations

	SCP	Auxiliaires de parage	PCi	SDIS	Sécurité privée
Lutry		7:45	461:00		
Chexbres		3:00			
Puidoux					
Rivaz		2:00			
St-Saphorin	291:00	7:30			244:00
Bourg-en-Lavaux	1341:00	357:20	2780:00	0:00	8:00
Cully	1249:00	103:30	2780:00		
Epesses	92:00	73:45			
Grandvaux		163:05			
Rieux		15:00			
Villette		2:00			8:00
TOTAUX	1632:00	377:35	3241:00	0:00	252:00

Permissions de café - Bulletins d'hôtel - Manifestations contrôlées - Affichage

	Permissions de café	Bulletins d'hôtel	Manifestations contrôlées	Affichage
Lutry	27	11'877	468	71
Chexbres	26	9'592	141	
Puidoux	(depuis novembre)	3'895	55	
Rivaz	pas traité	898	19	
St-Saphorin	pas traité	0	85	
Bourg-en-Lavaux	0	1'119	613	0
Cully	pas traité	0	252	
Epesses	pas traité	0	91	
Grandvaux	pas traité	1'119	153	
Rieux	pas traité	0	46	
Villette	pas traité	0	71	
TOTAUX	53	27'381	1'381	71

Autorisations pour manifestations

	Permis temporaires	Tombolas	Lotos
Lutry	44	8	5
Chexbres	pas traité	1	0
Puidoux	pas traité	0	0
Rivaz	pas traité	0	0
St-Saphorin	pas traité	0	0
Bourg-en-Lavaux depuis fin mars 2012	51	4	0
Cully	32	2	0
Epesses	2	0	0
Grandvaux	4	0	0
Rieux	1	0	0
Villette	12	2	0
TOTAUX	95	13	5

Office du stationnement

Le personnel de l'Office du stationnement est subdivisé en trois secteurs d'activités distincts.

Radars

En date du 26 avril 2012, le Conseil intercommunal, sur proposition du Comité de direction, a décidé d'autoriser une dépense pour l'acquisition d'un pistolet radar permettant ainsi à notre organisation de conduire des contrôles répressifs sur les chaussées des communes desservies. Cette nouvelle activité fait partie intégrante des mandats dévolues par la LOPV.



Nous relèverons que la direction de police a sollicité les municipalités afin qu'elles se déterminent sur les sites où elles étaient désireuses que les contrôles répressifs soient conduits. Cette solution présente l'avantage pour les autorités législatives d'être proactives en matière de sécurité routière, de répondre aux multiples pétitions qu'elles reçoivent et d'assainir les zones accidentogènes sur leurs territorialités.

Ainsi, durant cet exercice, nous avons formé cinq collaborateurs qui ont été accrédités par les autorités cantonales. En complément de cette acquisition, la direction a décidé de conclure, avec la police de l'Est lausannois, une convention de collaboration permettant la mise à disposition des équipements respectifs. Cette solution, proposée par le Commandant de police, a permis à l'organisation de disposer de tous les équipements répressifs, en économisant des montants conséquents.



La mise en exploitation des contrôles radar répressifs est intervenue en septembre 2012. Durant cet exercice, 3'213 amendes ont été délivrées pour 82 heures de contrôles réalisées.



Les vitesses les plus élevées ont été relevées sur les routes de :

Localité	Rue	Vitesse maximale	Vitesse autorisée
▪ Chexbres	route de Chardonne	80	50
▪ Cully/Villette	route de Belmont	77	50
▪ Cully/Villette	route de Lausanne	93	60
▪ Grandvaux	route du Signal	71	50
▪ Lutry	route de Lavaux	77	60
▪ Lutry	route du Landar	94	60
▪ Lutry	route des Monts-de-Lavaux	78	60
▪ Puidoux	route cantonale	126	80
▪ Puidoux	route de Forel	96	80
▪ Puidoux	route de Treytorrens	81	60
▪ Puidoux	route de Treytorrens	101	80
▪ Puidoux	route Sous la Ville	81	50
▪ Rivaz	route cantonale	74	60
▪ St-Saphorin	route cantonale	83	60

Assistants de sécurité publique (ex-assistants de police)

Leurs missions quotidiennes :

- Contrôler le respect des règles de stationnement sur le domaine public,
- contrôler le respect du stationnement sur les différents parkings communaux,
- contrôler le respect du stationnement sur certains domaines privés communaux,
- assurer la maintenance des appareils à prépaiement,
- récolter la monnaie,
- renforcer le personnel policier lors d'événements particuliers,
- gérer la signalisation mobile inhérente aux manifestations,
- assurer des travaux de maintenance sur la signalisation horizontale et verticale.



Maintenance des appareils à prépaiement

Bureau du radar

Il gère le suivi :

- Des contraventions,
- du bureau du radar,
- des défenses publiques,
- des infractions au règlement communal dont notamment :
 - identifications des conducteurs en infraction,
 - rappels après le délai de 30 jours,
 - remboursement des contraventions payées en sus,
 - correspondance diverse (maintiens et annulations d'amendes – demandes de renseignements),
 - rédactions d'ordonnances pénales,
 - sommations,
 - derniers avertissements,
 - arrangements de paiement,
 - réquisitions de poursuite,
 - mainlevées définitives,
 - conversions des amendes en peines privatives de liberté,
 - convocations à des commissions de police,
 - rédactions de sentences,
 - transmissions des recours auprès du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois.

Stationnement à prépaiement



Nous relevons que nous avons des retours particulièrement positifs quant à la mise en œuvre de dispositifs spécifiques permettant à l'utilisateur de s'acquitter de la taxe du stationnement, tant au niveau des cartes à gratter que du dispositif all Park.



0 4 2 7

Avertissements donnés

	Fichets délivrés
Lutry	298
Chexbres	65
Puidoux	55
Rivaz	35
St-Saphorin	41
Bourg-en-Lavaux	231
Cully	128
Epesses	18
Grandvaux	41
Rieux	19
Villette	25
TOTAUX	725

Amendes d'ordre délivrées

	Parcage	Circulation	Totaux
Lutry	4'572	170	4'742
Chexbres	899	61	960
Puidoux	251	30	281
Rivaz	61	1	62
St-Saphorin	76	2	78
Bourg-en-Lavaux	1'919	103	2'022
Cully	1'471	47	1'518
Epesses	171	34	205
Grandvaux	165	9	174
Rieux	28	3	31
Villette	84	10	94
TOTAUX	7'778	367	8'145

Sentences municipales

	Dénoncations en commission de police "AO"				Dénoncations en commission de police "RP"			
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	145	4'774.00	50	3'695.00	48	6'680.00	2	1'660.00
Chexbres	35	1'020.00	12	920.00	3	1'140.00	0	260.00
Puidoux	14	420.00	8	380.00	9	730.00	3	180.00
Rivaz	2	40.00	1	60.00	0	-	0	-
St-Saphorin	5	80.00	3	100.00	0	-	0	-
Bourg-en-Lavaux	42	1'940.00	15	1'554.00	21	2'590.00	3	700.00
Cully	33	1'560.00	11	1'314.00	5	750.00	0	200.00
Epeses	2	120.00	2	60.00	11	1'240.00	3	300.00
Grandvaux	3	80.00	2	100.00	1	120.00	0	40.00
Riex	3	60.00	0	40.00	0	-	0	-
Villette	1	120.00	0	40.00	4	480.00	0	160.00
TOTAUX	243	8'274.00	89	6'709.00	81	11'140.00	8	2'800.00

Suivi des ordonnances pénales

	Conversions en heures d'intérêt général	Recours traités en commission de police	Poursuites	Transmissions des dossiers à l'Office d'exécution des peines	Transmissions des dossiers au Ministère public central
Lutry	0	26	31	10	3
Chexbres	0	1	6	6	0
Puidoux	0	2	5	0	0
Rivaz	0	0	2	0	0
St-Saphorin	0	0	3	1	0
Bourg-en-Lavaux	0	7	13	6	1
Cully	0	2	12	4	0
Epeses	0	0	1	0	1
Grandvaux	0	4	0	1	0
Riex	0	1	0	0	0
Villette	0	0	0	1	0
TOTAUX	0	36	60	23	4

Défenses publiques

Correspondance Commission de police

	Commission de police "AO"	Commission de police "RP"	Commission de police "DP"	Commission de police "Radar"
Lutry	376	32	171	0
Chexbres	72	3	2	0
Puidoux	47	11	48	0
Rivaz	5	0	0	0
St-Saphorin	21	0	0	0
Bourg-en-Lavaux	133	8	39	0
Cully	98	1	3	0
Epeses	15	6	0	0
Grandvaux	15	1	34	0
Riex	3	0	0	0
Villette	2	0	2	0
TOTAUX	654	54	260	0

	Dénoncations provenant de privés			
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	134	12'610.00	16	4'900.00
Chexbres	0	-	0	-
Puidoux	50	4'290.00	3	1'540.00
Rivaz	0	-	0	-
St-Saphorin	0	-	0	-
Bourg-en-Lavaux	29	3'520.00	1	1'160.00
Cully	0	-	0	-
Epeses	1	140.00	0	40.00
Grandvaux	28	3'380.00	1	1'120.00
Riex	0	-	0	-
Villette	0	-	0	-
TOTAUX	213	20'420.00	20	7'600.00

Signalisation et marquage



Durant cet exercice, les assistants de sécurité publique ont conduit 736 heures de travaux dans le cadre de la maintenance de signalétique verticale et horizontale. Cette prestation consiste majoritairement à la réalisation de petits travaux de marquage nécessitant une réactivité particulière désirée par les communes ou de travaux de remise en état à la suite d'accidents de circulation. Cette activité spécifique fait l'objet d'une facturation à tiers.

Nous relevons également que nos collaborateurs assurent la mise en place de la signalisation nécessaire à la bonne sécurité des manifestations se déroulant sur les communes mais aussi pour les importantes manifestations telles que le Cully Jazz, Lausanne Marathon, Fête des vendanges, 1^{er} août, etc. Ce travail représente 683 heures.



Événements particuliers et prestations à tiers

Formation spécifique

En 2012, nos collaborateurs ont procédé à la formation spécifique de « Polroute » au profit de l'organisation de la protection civile ou de corps de sapeurs-pompiers régionaux.

Journées DOM

Notre organisation participe également aux journées « DOM » – découverte des métiers par les jeunes adolescents.

En date du 8 novembre, nous avons reçu huit enfants et leur avons donné un aperçu des multiples activités de notre organisation.

*J'aimerais beaucoup faire la journée Jom chez APOL.
L'année passée en juillet c'était super bien, mais on n'a
pas pu finir la patrouille, ils avaient une intervention.
Et j'aimerais beaucoup voir de plus près les nouvelles
voitures. Au travail de mon papa, ils ne pouvaient pas
me recevoir pour cause de travaux. Et le métier de gen-
darmerie m'intéresse beaucoup.*

Merçi beaucoup

David

Pour la journée Jom le 8.11.24



Concours de tir

Le Comité de direction, soucieux de l'entretien des bonnes relations avec les autorités partenaires, organise chaque année son traditionnel concours de tir au stand de Chanoz-Brocard à Lutry. Cette manifestation permet des entretiens privilégiés avec des magistrats – procureurs ou préfets – et nos autres partenaires.



Noël des enfants et soirée du personnel

L'Association Police Lavaux, jeune entreprise, a décidé de manière tangible de remercier ses collaboratrices et collaborateurs de leur travail quotidien en organisant le *Noël des enfants* et le traditionnel repas de fin d'année. Dite manifestation s'est déroulée dans la grande salle de la commune de Puidoux en date du 30 novembre 2012. Outre cet événement marquant, les différents services de l'organisation mettent en place différentes sorties sportives – ski – plongée, etc.



Plans de chantiers

A l'occasion de chantiers d'importance, nos spécialistes dressent, à l'intention des entreprises ou des propriétaires fonciers, des plans officiels découlant de la mise en place d'une signalétique provisoire dans le cadre de la gestion des circulations ou stationnement à proximité du site des travaux.



47 plans de signalisation de différents chantiers ont été établis. D'autre part, l'APOL a effectué 27 publications.

Aperçu événementiel

- 10 janvier 2012 Lutry Mise en place d'un dispositif de recherches à la suite de la disparition d'un enfant et de sa baby-sitter. Ceux-ci ont été retrouvés par la patrouille sur la commune.
- 15 janvier 2012 Grandvaux Une personne âgée demande notre assistance car son fils veut l'expulser de la maison. Services sociaux contactés pour une prise en charge.
- 26 janvier 2012 Lutry À la suite d'un vol par effraction, la patrouille a procédé à un contrôle de véhicule suspect et interpellé un passage signalé. Rapport établi.
- 26 janvier 2012 Pully Collaboration interpolice – mise en fuite de cambrioleurs.
- 2 février 2012 Grandvaux Signalement de plusieurs véhicules à plaques françaises semblant faire des repérages. Patrouilles effectuées dans le secteur.
- 5 février 2012 Villette Intervention pour une personne ayant fait un malaise. Ambulance mandatée. Personne décédée.
- 7 février 2012 Lutry Tentative de vol à l'étalage dans un centre commercial. Identification de l'individu et transmission des données au service de sécurité.
- 14 février 2012 St-Saphorin Ouverture forcée d'un appartement à la suite d'une inquiétude. Sur place, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un décès.
- 17 février 2012 Lutry Appréhension de cambrioleurs à l'œuvre dans une villa.
- 20 février 2012 Grandvaux Une habitante se présente au poste pour signaler qu'elle a subi des violences domestiques de la part de son mari.
- 3 mars 2012 Lutry Appel de la patrouille pour un client ayant fait un malaise cardiaque dans un restaurant. Prise en charge de la personne par le groupe sanitaire de Lausanne.
- 4 mars 2012 Lutry Intervention de la patrouille pour un homme s'étant jeté à l'eau. Ce dernier a été transféré à Cery.
- 14 mars 2012 Villette Interpellation de plusieurs individus, type roumain, s'adonnant à la mendicité.
- 18 mars 2012 Puidoux Voiture accidentée en contrebas d'un talus. Le conducteur, en état d'ivresse, avait quitté les lieux et rejoint son domicile.
- 27 mars 2012 Lutry Personnes suspectes signalées dans un quartier de villas.
- 28 mars 2012 Lutry Patrouille sollicitée pour une personne s'étant jetée sous le train.
- 2 avril 2012 Puidoux Interpellation de deux personnes en possession de stupéfiants et d'arme.
- 7 avril 2012 Lutry Personne hurlant dans son appartement. Au vu de son état psychique, elle a été transférée à l'hôpital de Nant.
- 8 avril 2012 Grandvaux Signalement de deux chiens s'étant introduits dans un pâturage clôturé et ayant mordu plusieurs moutons. Vétérinaire cantonal avisé.
- 9 avril 2012 Cully Patrouille sollicitée pour une personne se trouvant au sol dans une marre de sang.
- 10 avril 2012 Puidoux Intervention pour 20 caravanes de gitans s'étant installées dans un champ.
- 21 avril 2012 Lutry Véhicules en feu. Engagement des pompiers.

- 2 mai 2012 Grandvaux Interpellation d'une personne ivre et créant du scandale. Conduite au poste.
- 6 mai 2012 Lutry Assistance à une personne âgée s'étant perdue dans la forêt.
- 9 mai 2012 Chexbres Accident de circulation auto-moto avec blessé.
- 12 mai 2012 Lutry Interpellation de trois jeunes cassant des œufs de cygnes dans un nid.
- 21 mai 2012 Lutry Agression au couteau sur une jeune fille.
- 29 mai 2012 Lutry Appel à la patrouille pour une dame s'étant noyée. Aide aux ambulanciers, transmission des informations.
- 31 mai 2012 Grandvaux Agression sur une dame. Personne en état de choc, transfert au CHUV par les ambulanciers.
- 2 juin 2012 Lutry Nuisances sonores provenant de la plage.
- 5 juin 2012 Puidoux Évacuation du camp de gitans selon le délai imposé par les Autorités. Surveillance et escorte jusqu'à l'entrée de l'AR.
- 10 juin 2012 Riex Arrestation de braconniers.
- 16 juin 2012 Lutry Interpellation d'une personne faisant du rallye sur la route et conduisant sous retrait de permis.
- 21 juin 2012 Puidoux Injures et menaces entre personnes. Discussion et médiation par la patrouille.
- 22 juin 2012 Lutry Jeunes faisant la fête à la plage. Découverte de nombreuses bouteilles d'alcool et d'une fausse carte d'identité.
- 24 juin 2012 Puidoux Bébé enfermé dans une voiture au soleil. Ambulance appelée. Les parents sont sur place et informent la patrouille que les clés du véhicule sont restées à l'intérieur et que l'enfant s'est verrouillé. Acheminement à l'hôpital pour contrôle.
- 27 juin 2012 Rivaz Femme en possession d'une arme à feu et menaçant une autre personne.
- 6 juillet 2012 Puidoux Camion poubelle renversé, chauffeur blessé, conduit au CHUV par l'ambulance. Route fermée à la circulation.
- 8 juillet 2012 Lutry Interception d'un véhicule conduit par un garçon de 12 ans ; le père est passager et en état d'ivresse.
- 12 juillet 2012 Lutry Chute de balles de foin sur la chaussée.
- 18 juillet 2012 Paudex Collaboration interpolice – Mise en fuite de cambrioleurs.
- 18 juillet 2012 Cully Occupation d'une villa inhabitée par un groupe de jeunes
- 20 juillet 2012 Lutry Personne âgée agressée dans un passage souterrain pour lui voler son collier en or. Transfert de la dame au CHUV par l'ambulance.
- 2 août 2012 Cully Appel à la patrouille pour un chien inconnu s'étant réfugié dans une maison. Appel à la brigade canine.
- 7 août 2012 Lutry Aide à une personne âgée ayant chuté dans son domicile la veille et ne pouvant se relever. Appel à l'ambulance.
- 17 août 2012 Epresses Identification de quatre personnes faisant du bronzage intégral sur la plage du *Budaz*.
- 22 août 2012 Grandvaux Moutons sur la chaussée. Recherche du propriétaire.
- 27 août 2012 Puidoux Effondrement d'un plancher surchargé sur du béton. Intervention de multiples services.
- 28 août 2012 Lutry Dispositif mis en place pour la recherche d'une fillette de cinq ans ayant faussé compagnie à sa maman.

- 2 septembre 2012 Lutry Demande d'assistance pour un serpent orange avec anneaux noirs dans le jardin d'une propriété. Appel à un spécialiste.
- 4 septembre 2012 Grandvaux Prise en charge d'un blaireau tué par un automobiliste.
- 9 septembre 2012 Cully Assistance à un cycliste se faisant menacer avec une barre de fer par un automobiliste l'ayant dépassé.
- 13 septembre 2012 Rieux Interpellation d'un jeune homme en possession de produits illicites et d'un couteau papillon.
- 18 septembre 2012 Epesses Assistance à une dame âgée inconsciente au bord de la route. Conduite en ambulance à l'hôpital.
- 21 septembre 2012 Chexbres Intervention auprès de roms demandant de l'argent aux automobilistes à la sortie de l'autoroute.
- 24 septembre 2012 Lutry Prise en charge d'une jeune femme en état de choc. Contrôle par un médecin. Conduite à la gare pour prendre un train en direction de Zurich où elle est attendue.
- 4 octobre 2012 Lutry Individu suspect devant une maison devant être démolie. Contrôle sur place, découverte d'un matelas et d'une couverture.
- 6 octobre 2012 Chexbres Cambrioleurs à l'œuvre, arrestation.
- 6 octobre 2012 Villette Mise en fuite par une personne promenant son chien de cinq jeunes taguant un mur d'immeuble. Interpellation de deux jeunes et conduite au poste.
- 15 octobre 2012 Lutry Voies de fait et menaces sur un jeune garçon par trois jeunes. Interpellation de l'auteur des menaces.
- 16 octobre 2012 Chexbres Incendie intentionnel d'une haie. Patrouille sur place.
- 3 novembre 2012 St-Saphorin Contrôle de quatre individus ayant menacé des jeunes. Fouille de sécurité des personnes et de leur véhicule. Saisie d'une batte de baseball.
- 13 novembre 2012 Chexbres Violences domestiques au sein d'un couple Tentative de suicide de l'épouse. Appel au médecin. Transfert à l'hôpital par l'ambulance.
- 16 novembre 2012 Cully Fortes nuisances sonores provenant d'un caveau. Plusieurs plaignants.
- 20 novembre 2012 Lutry Accident de circulation d'une personne conduisant un cyclomoteur en état d'ivresse.
- 1^{er} décembre 2012 Cully Incendie d'une cabane de jardin.
- 7 décembre 2012 Chexbres Escorte d'un camion de livraison étranger en difficulté à cause de la neige.
- 16 décembre 2012 Cully Vol par introduction clandestine. Arrestation de trois personnes.
- 18 décembre 2012 St-Saphorin Collaboration interpolice – quatre individus suspects de type gitano-roumain signalés. Arrestation.
- 19 décembre 2012 Lutry Arrestation de trois personnes en possession d'une quinzaine de bouteilles d'alcool fort.
- 20 décembre 2012 Grandvaux Contact avec un groupe de jeunes squattant une maison.
- 24 décembre 2012 Lutry Violences entre un couple à la gare. Violence contre fonctionnaires de police et menaces. Conduite de l'individu au poste.
- 26 décembre 2012 Puidoux Vol à l'étalage dans un centre commercial.

Statistiques générales

Interventions

	Diverses	Accidents	Avec d'autres services de secours				Interventions personnes			Interpellations de personnes				Tapage			Alcoolémie		Animaux			Délits commis			Evénements survenus				Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés						Total					
			Sanitaire	Feu	Inondation	Alarmes sauvetage	Disparues	Retrouvées	Tentatives de suicide	Identifications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Etablissements publics	Voie publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vois simples	Cambriolages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de mœurs	Autos volées	Autos trouvées	Motos volées		Motos trouvées	Cycles volés	Cycles trouvés	Plaques volées	Plaques trouvées
Lutry	1'020	43	3	11	2	5	6	6	3	158	15	35	8	8	31	40	44	4	28	13	1	24	24	48	36	75	8	3	10	8	2	2	1	1	1	14	8	2	10	1'761
Chexbres	177	14		2					2	61	9	6		4	8	3			3	1		2	2	7	3	12			6				1		4		3	2	332	
Puidoux	241	11		2						73	12	8		3	5	3	15		9	4		3	4	10	5	16	2	1	4	1						2			2	439
Rivaz	37	3							1	15	3	1										2	1	1					1	1								2	68	
St-Saphorin	63	4							1	25	4	3				2		2	1			1	1	1				1											109	
Bourg-en-Lavaux	667	27	1	5	0	3	2	1	1	160	16	14	0	9	18	6	16	4	11	19	2	8	8	36	19	41	4	0	6	0	1	0	1	4	2	11	5	2	8	1'138
<i>Cully</i>	257	11	1	2	2					65	9	9		4	8	2	8	4	1	5	2	2	7	11	6	22	3		4		1		1			2	3	1	4	457
<i>Epesses</i>	69	3								31	0	1		2	1	1	2		1			2		1	1	6									1	3	2		127	
<i>Grandvaux</i>	211	8		2			1	1	1	25	3	2		3	5	2	4		7	12		2	1	11	5	9	1							4	1	6		4	331	
<i>Rieux</i>	50	1			1					8	0	1			1	1	1		1			1		4	1	2			1							1			75	
<i>Villette</i>	80	4		1			1			31	4	1			3		1		1	2		1		9	6	2			1										148	
TOTAUX	2'205	102	4	20	2	8	8	7	8	492	59	67	8	24	62	52	77	8	53	38	3	48	40	103	63	144	14	5	27	10	3	4	3	6	3	31	13	7	24	3'847

* A ces indications, il y a lieu d'ajouter **4'375** interventions de police qui ne font pas l'objet d'un suivi administratif (aides à tiers, dépannages, *accompagnements* sur sites, vérifications pour administrations ou services partenaires, accompagnements interservices, etc.)

* Enregistrement de plaintes pour autres régions : **477**

Rapports établis

	Municipalité	Ministère public		Préfecture	Juge de Paix	Police cantonale	Règlement de police	Administratif	Office des poursuites	Naturalisations facilitées
		Plaintes	Rapports divers							
Lutry	68	524	59	117	16	795	46	1'219	118	13
Chexbres	11	42	12	14	1	88	4	347	12	1
Puidoux	9	21	8	41	0	103	5	408	13	6
Rivaz	0	16	3	5	0	21	0	49	0	0
St-Saphorin	4	7	3	2	1	13	0	67	6	2
Bourg-en-Lavaux	27	198	39	40	0	225	24	877	36	5
Cully	21	89	20	27	0	103	8	382	16	0
Epesses	0	26	4	1	0	17	6	75	4	0
Grandvaux	6	57	12	5	0	75	9	343	13	5
Riex	0	9	2	1	0	12	0	42	3	0
Villette	0	17	1	6	0	18	1	35	0	0
TOTAUX	119	808	124	219	18	1'245	79	2'967	185	27

5'791

Correspondance

Divers

	Commandant	CODIR	Police administrative	Office du stationnement	Gestion des amendes d'ordre	Office du stationnement "Radar"	Objets trouvés	Municipalité de Lutry	OS-OP-NS	Directives internes	PV de décisions du CODIR	PV décisionnels
APOL	1'328	174	352	175		0			38	91	15	
Lutry	415	16	1'587	363	1'114	195	185	338	61	15		
Chexbres	48	9	132	61	280	25		11	31	7		18
Puidoux	24	8	47	38	112	41		15	41	19		22
Rivaz	3	1	12	8	16	1			8	3		
St-Saphorin	27	5	95	16	40	1			38			5
Bourg-en-Lavaux	171	30	420	153	419	46	0	62	182	31		42
B-E-L	171		420	153	83			62	182	31		42
Cully		15			264	0						
Epesses		3			16	0						
Grandvaux		8			24	15						
Riex		1			24	0						
Villette		3			8	31						
TOTAUX	2'016	243	2'645	814	1'981	309	185	426	399	166	15	87

9'286

Notifications diverses et réception

	Cdts de payer	Objets trouvés	Objets restitués	Appels téléphoniques	Personnes reçues au guichet
Lutry	754	212	94	12'232	8'225
Chexbres	242	17	7	272	135
Puidoux	329	5	0	91	18
Rivaz	43	1	0	27	6
St-Saphorin	70	1	1	30	7
Bourg-en-Lavaux	453	55	6	524	215
<i>Cully</i>	211	46	4	254	95
<i>Epesses</i>	47	1	0	63	24
<i>Grandvaux</i>	115	6	1	147	62
<i>Riex</i>	37	0	1	28	14
<i>Villette</i>	43	2	0	32	20
TOTAUX	1'891	291	108	13'176	8'606

Parkings

		Montant	Relevés	Temps effectué
Lutry	Possession	CHF 122'046.35	125	41:40
	La Combe	CHF 47'089.35	51	17:00
	Quai Vaudaire	CHF 56'612.10	56	18:40
	Corsy	CHF 3'836.85	5	1:40
	Savuit	CHF 3'705.40	3	1:00
	La Croix	CHF 1'704.25	3	1:00
Chexbres		CHF 49'838.45	18	13:30
Cully		CHF 31'471.80	7	3:30
TOTAUX		CHF 316'304.55	268	98:00

Perspectives d'avenir

L'objectif principal de l'année 2013 consiste à l'achèvement des différents travaux, mise à niveau, adaptation des effectifs et des équipements permettant l'obtention de l'accréditation définitive de notre organisation au sein du dispositif sécuritaire vaudois.

Le renforcement des effectifs, conjugué avec une réorganisation interne, nous permettra de finaliser le site internet et de maintenir, par l'intermédiaire de celui-ci, une lisibilité des actions de la police, d'accentuer l'image de marque de l'organisation. En parallèle, nous conduirons de multiples actions de prévention en compagnie de nos partenaires habituels lors des grandes manifestations ou lors d'événements spécifiques justifiant la présence de notre association.



Merci de votre attention ainsi que de votre confiance.

Bonne suite à vous